Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 24

Artikel: Un jubilé à la Société romande d'electricité
Autor: Ee D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-49249

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lent. Les portes, à cadres métalliques, sont à panneaux d'*éternit*. La toiture-terrasse est constituée par une dalle pleine, de 0,15, avec lit d'asphalte et chape de ciment.

Alors que les deux autres bâtiments présentent à l'extérieur des teintes douces, effacées, le pavillon central est crépi au rustique blond clair ; les portes des cabines sont peintes en jaune citron, les balustrades bordant la terrasse et les escaliers en vert clair ; les inscriptions, indications et chiffres sont en métal chromé. L'ensemble est gai, plaisant à l'œil ; la population nyonnaise, ainsi que de nombreux touristes étrangers savent l'apprécier. Chacun des bâtiments, en particulier, et l'aménagement de la plage, en général, ont répondu aux désirs des baigneurs et ont su leur plaire. Le but est atteint, il a justifié pleinement les prévisions des autorités et de l'architecte.

Un jubilé à la Société Romande d'Electricité.

L'auteur de la note qu'on va lire est trop modeste pour faire même allusion à sa propre contribution, qui fut éminente, à la prospérité de la Société romande d'électricité et, par le fait même, à l'industrie suisse de la production et de l'utilisation d'énergie électrique. — Réd.

Le 31 octobre dernier, M. *Henri Payot*, ingénieur, administrateur-délégué de la Société romande d'Electricité, à Clarens, fêtait son septantième anniversaire. A cette occasion, nous tenons à rappeler en quelques lignes le rôle très important que cet ingénieur a joué dans le développement de la production et de l'utilisation de l'électricité en Suisse, et tout particulièrement dans la région de l'Est du canton de Vaud et du Bas-Valais.

Né à Bex, le 31 octobre 1868, fils de l'ingénieur Edouard Payot qui fut pendant cinquante-cinq ans (1869-1924) le distingué directeur des Mines et Salines de Bex, le futur ingénieur fréquenta les écoles primaires et secondaires de sa ville natale, puis, à Lausanne, l'Ecole industrielle, et, enfin l'Ecole d'ingénieurs de l'ancienne Académie. Il obtint son diplôme d'ingénieur-mécanicien en 1889, en même temps que toute une pléiade de camarades qui tous firent honneur à la Faculté technique de l'Université de Lausanne, et dont les plus connus dans notre canton furent feu le professeur H. Chenaux à Villeneuve, M. le professeur Dr A. Dommer, à Lausanne, M. Charles Panchaud à La Tour-de-Peilz, M. A. Jaques, ancien directeur du Territet-Glion-Naye à Territet, et bien d'autres qui ont porté au loin le renom de l'Ecole technique vaudoise.

Il fut membre de la Société de Zofingue à laquelle il reste toujours très fidèlement attaché.

Sa vie pratique débuta aux Ateliers J. Duvillard à Lausanne, où il fut le collaborateur de feu l'ingénieur Jules Michaud. Il se consacra ensuite aux études de chemins de fer, établit les projets pour une ligne de Vevey à Thoune par Bulle, ainsi que d'une ligne dans la Vallée de Joux. Il fut occupé aux Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey, puis ouvrit, dans cette ville, un bureau d'ingénieur-conseil.

En avril 1895, la Société Electrique Vevey-Montreux l'engage pour conduire les travaux d'adduction des Eaux du Pays-d'Enhaut, travaux de grande envergure s'il en fut, comportant le captage de nombreuses sources tout au fond des vallées de la Tourneresse et de l'Eau-Froide, l'établissement des canalisations sur une longueur de plus de 27 km dont 12,5 sont en tunnels, la construction des deux grands réservoirs en béton armé du Cubly, l'établissement de la conduite forcée et la construction de l'usine électrique de Sonzier. Il eut alors l'occasion de se montrer un chef énergique et mena à bien des pourparlers fort difficiles ainsi que des travaux au cours desquels il eut à vaincre des difficultés considérables d'ordre technique, géologique et climatologique.

Lors de la démission de M. l'ingénieur Flesch, en septembre 1899, le Conseil d'administration de la Société Electrique Vevey-Montreux le désigna comme ingénieur-chef et chef d'exploitation du tramway *V.-M.-C.*, fonctions qu'il occupa avec distinction et savoir-faire jusqu'en 1904. Pendant cette période de concurrence acharnée avec la Société des Forces motrices de la Grande-Eau, qui distribuait aussi l'énergie dans la région de Montreux, il se montra non seulement un ingénieur expérimenté, mais aussi un négociateur avisé. Aussi, lorsque les deux sociétés concurrentes décidèrent la fusion de leurs intérêts et la réunion de leurs entreprises sous une seule direction, M. Payot fut désigné, au début de 1904, comme chef d'exploitation de l'ancien réseau Vevey-Montreux, puis, dès le 11 février 1905, comme ingénieur en chef de la Société romande d'Electricité. Il en devient, en 1912, le directeur technique et, dès 1930, un des administrateurs-délégués.

Dès lors, il put donner toute sa mesure et montrer ses grandes qualités. Son énergie inébranlable, sa volonté, son remarquable esprit de décision et l'étonnante maîtrise dont il fit preuve, lui permirent de résoudre des problèmes innombrables qui présentèrent fort souvent de très grandes difficultés. En collaboration avec feu Anthelme Boucher, l'ingénieur lausannois protagoniste des hautes chutes, il dirigea les importants travaux que le cadre de cet article nous commande de simplement énumérer ; nous rappellerons en particulier :

La construction, de 1905 à 1908, de l'Usine des Farettes, à Aigle, réunissant en une seule chute de 350 m les paliers médian et inférieur de la Grande-Eau.

Les études et la construction des installations hydro-électriques du palier supérieur de la Grande-Eau aboutissant à l'Usine du Pont de la Tine, près le Sépey, travaux achevés en 1913.

La transformation du tramway Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve qui nécessita des pourparlers laborieux, tant techniques que commerciaux, avec les communes du district de Vevey. Cette transformation, dont l'étude fut commencée en 1906, fut terminée en 1913.

Les négociations très délicates et longues, puis la conception et les études en vue de l'utilisation jusqu'à 25 m de profondeur des eaux du lac d'Arnon [1], tributaire du Rhin par la Sarine, enfin, l'adduction de ces eaux par leur dérivation dans la Grande-Eau (bassin du Rhône). L'exécution de ces travaux, considérablement contrecarrée par les restrictions nées de la grande guerre, dura de fin 1913 jusqu'au printemps 1921. Les travaux durent notamment être complètement suspendus pendant un an, de 1914 à 1915, le personnel dirigeant étant appelé sous les drapeaux.

La construction, en un temps record, et pendant la guerre, d'une fabrique de carbure de calcium à Vouvry.

L'établissement, en 1915-1916, d'une ligne de transport de force à 20 000 volts reliant l'usine de Fully, propriété actuelle de l'*E. O. S.*, à l'usine de Vouvry de la Société romande d'Electricité.

Le doublement de la conduite forcée de l'usine de Vouvry supportant une pression statique de 92 atmosphères.

L'augmentation de la capacité de débit de l'installation

[1] Voir description de cette importante entreprise, *Bulletin technique* des 28 avril, 26 mai, 9 et 23 juin, 7 et 21 juillet, 4 août, 1er et 15 septembre 1923. *Réd.*

hydraulique de l'usine de Vouvry par l'aménagement d'une seconde prise d'eau permettant d'utiliser le lac de Tanay jusqu'à 23 m de profondeur.

L'organisation des services d'autobus à Montreux, puis à Vevey.

La construction, de 1927 à 1929, de l'Usine de Sembrancher[1] utilisant les eaux de la Dranse d'Orsières.

Enfin, l'exécution d'une multitude de travaux qui, s'ils furent d'importance secondaire par leur ampleur, n'en méritent pas moins une mention toute spéciale de par les nombreux problèmes qu'ils posaient dans les domaines de l'électricité, de la mécanique, du génie civil, de l'hydraulique et de la technique ferroviaire.

Toutes ces constructions témoignent de la très grande activité que l'administrateur-délégué de la « Romande » déploya pendant les 43 années qu'il a consacrées au service des entreprises électriques d'une partie du pays romand. Il fut secondé dans sa grande tâche par d'excellents collaborateurs, ingénieurs, techniciens et praticiens, dont les principaux furent MM. Théophile Rau, à Aigle, Louis Dénéréaz à Blonay, Paul Schmidhauser, à Clarens, et, depuis 1930, son fils M. Pierre Payot, à Clarens, auquel nous souhaitons de suivre le bel exemple que lui donne son père.

Ajoutons qu'il prit une part active et fut un conseiller qualifié, expérimenté et écouté, dans le grand œuvre hydroélectrique de la Suisse romande connu sous le nom de « La Dixence ».

A côté de cette activité régionale, M. Payot fit partie, pendant quelques années, du Conseil de l'Union des chemins de fer secondaires suisses. Il fut le président de la Section I, qui s'occupe plus spécialement des tramways, et déclina l'offre qui lui fut faite de présider l'Union.

Il est, aujourd'hui encore, vice-président de l'Union des Industriels valaisans et continue à exercer sa précieuse activité comme administrateur-délégué de la Société romande d'Electricité, à laquelle, nous l'espérons, il sera donné de bénéficier durant de nombreuses années encore, des remarquables qualités qui font de lui un ingénieur de grande classe dont notre pays peut s'honorer à juste titre.

E^e D.

Le Bulletin technique de la Suisse romande, *qui s'honore aussi de compter en la personne de M. Henri Payot un ami et un collaborateur, s'associe à cet hommage et, tout particulièrement, aux vœux qui le terminent.*

CHILLON

Au cours de la controverse qu'a déclenchée la publication, dans notre numéro du 19 juin dernier, d'un article intitulé « Chillon », on nous a signalé la note que M. E. Lateltin, *architecte cantonal de Fribourg, membre de la Commission fédérale des monuments historiques, a fait paraître dans les « Nouvelles Etrennes Fribourgeoises », de 1936. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ce remarquable document versé dans un débat où pas mal de propos inconsidérés ont été proférés. — Réd.*

Les lecteurs des *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises* de 1935, qui connaissent Chillon, auront-ils été très surpris et auront-ils souri plus d'une fois à la lecture de l'article intitulé « L'Enigme de Chillon » de M. le Dr André Equey.

Ce dernier fait preuve, dans cet article, d'une imagination des plus fécondes et d'un très haut degré de fantaisie, mais de très peu de science, de sérieux et d'esprit critique.

Il s'attaque principalement à l'ouvrage très remarquable que M. le professeur Albert Næf a écrit sur le château de Chillon et, indirectement aussi, aux membres de la commission technique qui se sont occupés des explorations et de la restauration de Chillon.

Rappelons brièvement que dès 1892, M. Albert Næf, alors architecte au Havre, entreprit des recherches et des études à Chillon même qui lui valurent, déjà en 1895, sa nomination comme membre de la commission technique, puis peu après, celle comme architecte du château de Chillon dont il exécuta les relevés et les explorations archéologiques. Il a donc été l'âme de ces importants travaux.

Il eut comme collaborateurs, au sein de la commission technique, MM. Assinare, architecte de l'Etat de Vaud ; Châtelain, architecte à Neuchâtel ; Fivel, architecte à Chambésy ; J.-R. Rahn, professeur à l'Université et au Polytechnicum de Zurich ; Henri Geymuller, architecte, correspondant de l'Institut de France puis, plus tard, MM. Simon et Bron, architectes de l'Etat, M. le Dr Zemp, professeur à l'Université et au Polytechnicum de Zurich, enfin M. O. Schmid, architecte-adjoint actuel du château de Chillon.

Aussi peut-on dire que les Autorités ont confié les travaux de restauration et d'exploration de ce monument historique, unique en Suisse, à des hommes de science, capables et très spécialisés dans ces questions.

Notons, en particulier, que des sondages très serrés et minutieux ont été effectués sous les pavages des diverses cours, sous les dallages des différents locaux, et même, avec l'aide de scaphandriers, jusqu'à 35-40 m au-dessous du niveau du lac, afin de posséder des profils très exacts de la roche naturelle.

Mais venons-en à l'article de M. Equey.

Celui-ci relève tout d'abord l'inscription trouvée sur la paroi orientale de la chambre du Duc telle que l'a exactement reproduite M. Næf, dans son ouvrage : « Belle prison, laides amour - (e) - s (*sic*) jamais ne furent... 1616 » et que M. Equey interprète à sa façon, de la manière suivante : « Laides prisons, belles amours furent toujours » !!!

Il décrit, en accompagnant sa prose de croquis, la reconstitution du château de Chillon au XIIe siècle et vers 1250. Selon lui, pendant la première période, le château n'occupait que la moitié nord de la presqu'île rocheuse de Chillon qui aurait été séparée de la partie sud par un fossé entaillé dans le rocher et que l'on aurait franchi par un pont-levis, à proximité du grand donjon. Toujours selon M. Equey, l'enceinte primitive aurait eu, à ce moment-là, une forme trapézoïdale, trapèze dont la base, au sud, aurait été bornée par le donjon lui-même et par un corps de logis.

M. Equey n'est pas sérieux dans son travail ; il ne s'est pas donné la peine d'examiner minutieusement sur place le caractère des diverses maçonneries des murs, et l'état de la roche, ni de consulter les plans de relevés et des explorations, car, en le faisant, il aurait pu constater que là où il entrevoit un fossé, la roche naturelle massive est à 40 cm seulement au-dessous du pavage actuel de la cour, près du grand donjon. Cette roche est à 9,50 m au-dessus du niveau des hautes eaux du lac, et le pavage en est donc à 9,90 m.

L'examen sur place des murs d'enceinte lui aurait aussi démontré que ceux-ci, avant 1250 déjà, se prolongeaient au sud du grand donjon, soit jusqu'à la cour *D* du plan officiel et qu'ainsi le plan de la première enceinte n'avait pas une forme trapézoïdale comme il le prétend, mais une forme de losange très allongé.

M. Equey, toujours avec une imagination et une fantaisie déconcertantes, nous explique que la Tour dite de l'Horloge était autrefois ajourée, entre ses contreforts, de manière à permettre aux barques ou carènes de pénétrer dans un port intérieur qu'il suppose avoir existé à l'emplacement de la cour *D*. Là encore son imagination le sert très mal, car à l'endroit où il reconstitue un chenal aboutissant à une prétendue entrée monumentale, les sondages et explorations ont révélé que la roche naturelle massive existait à 5,90 m au-dessus du niveau des hautes eaux du lac, et le pavage actuel de la cour *D* à 6,75 m au-dessus de ce niveau. Ainsi ce pavage n'est qu'à 85 cm au-dessus de la roche naturelle. L'existence de celle-ci exclut absolument toutes les hypothèses fantaisistes de M. le Dr Equey.

[1] Voir description de cette usine, *Bulletin technique* des 28 juin, 26 juillet et 9 août 1930. *Réd.*